SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE



AVIS DE RESULTAT DE MARCHE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom Ville de La Crau

Adresse Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU

Point(s) de contact Monsieur le Maire

Coordonnées Tél.: 04.94.01.56.80 - Fax.: 04.94.01.56.83

Profil d'acheteur http://lacrau.marcoweb.fr

Type de pouvoir adjudicateur | Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché Fourniture de papier reprographique

Type de marché Fournitures

Lieu(x) d'exécution Ville de La Crau - Hôtel de Ville

Classification CPV Papier d'impression. (301976301)

PROCEDURE

Type de procédure

Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28 du CMP

Marché à bons de commande passé en application de l'article 77 du CMP

iwarche a bons de commande passe en application de l'article 77 du Civi

Allotissement Non

Critères d'attribution retenus 1-Prix des fournitures : 80 %

2-Performances et mesures prises par l'entreprise en matière de protection de l'environnement : 20

%

ATTRIBUTION			
Nombre d'offres reçues	3	Date d'attribution	09/05/2012
Nom et adresse du titulaire	INAPA France - 11, rue de la Nacelle - 91814 CORBEIL-ESSONNES		
Montant final du marché ou du lot attribué		Marché à bons de commande dont le montant annuel est compris entre 1 5000,00 et 7 000,00 euros HT	
Numéro du contrat	2012PA06	Sous-traitance déclarée	Non

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon

5, rue Racine - BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9

Tél.: 04.94.42.79.30 - Fax: 04.94.42.79.89 E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

21/05/2012

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B.: En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.